



# Communiqué de presse



PRÉFET DE LA  
HAUTE-GARONNE

Toulouse, le  
15 novembre 2017

## Dispositifs mis en œuvre pour les personnes sans abri pendant la période hivernale

*Un comité de pilotage du plan hivernal en faveur des personnes sans abri, en présence des associations œuvrant dans le domaine s'est tenu ce jour à la préfecture de la Haute-Garonne. Les associations conviées n'ont pas souhaité rester à cette réunion.*

*Pascal Mailhos, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, le regrette et souhaite néanmoins poursuivre les échanges entre les services de l'État et les associations. Il propose de nouvelles rencontres dans les prochains jours.*

*D'ores et déjà, le préfet souhaite rappeler les dispositifs mis en place par l'État pour les personnes sans abri pendant la période hivernale.*

La veille saisonnière hivernale est applicable du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. L'État met en œuvre durant cette période plusieurs dispositifs destinés à protéger les populations les plus fragiles et les plus exposées.

La Haute-Garonne compte tout au long de l'année **4819 places** d'hébergement généraliste :

- 943 places d'hébergement d'urgence, lesquelles ont augmenté de 135 % en six ans,
- 565 places d'hébergement d'insertion,
- 133 places d'hébergement de stabilisation,
- 3178 places de logement temporaire ou adapté.

Elle compte par ailleurs **1301 places** dédiées à l'accueil de migrants :

- 615 places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile et 307 places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, représentant une augmentation de 231,4 % depuis 2015,
- 301 places en centre d'accueil et d'orientation,
- 78 places d'hébergement pour réfugiés.

En complément, près de 400 personnes en moyenne par jour ont été hébergées à l'hôtel depuis le début de l'année.

En 2017, l'État a ainsi consacré à nouveau près de **40 millions d'euros** à la prise en charge des personnes vulnérables et des migrants.

### Contacts Presse

Sophie LESAFFRE  
☎ 06.35.16.36.31  
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU  
☎ 06.85.80.22.14  
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter  
les précédents  
communiqués de  
presse à l'adresse  
suivante :*

[www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués](http://www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués)

## Durant toute la période hivernale, le dispositif de veille sociale est amplifié

Cette mobilisation accrue répond à un objectif de prévention des situations des personnes sans abri. Ce renfort se concrétise notamment par :

- des ouvertures de places d'hébergement d'urgence. D'ores et déjà, l'État a prévu l'ouverture d'une dizaine de places pour hommes, femmes ou couples par l'association Emmaüs financées par l'État ainsi qu'un projet d'ouverture de 20 à 30 places pour hommes isolés, ouverture de 20 places pour femmes par la ville de Toulouse. D'autres pistes sont à l'étude pour compléter le dispositif et améliorer la prise en charge des personnes à la rue,
- la mobilisation de nuitées d'hôtel pour les familles,
- l'augmentation des équipes d'écoutes du 115, numéro unique d'urgence sociale qui centralise et évalue toutes les situations de demande d'hébergement,
- l'intensification du travail des équipes de rue (maraudes), qui vont à la rencontre des personnes sans abri,
- la mise à disposition de duvets auprès des associations de maraude